

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 14 juin 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 42 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Fonds d'Action Rurale** : le reliquat a été attribué et permettra la réalisation de projets de voirie ou d'équipement rural pour le territoire :
 - canton du Blanc : 16.603 € pour des travaux d'aménagement du gîte d'étape de Poulligny-Saint-Pierre,
 - canton de Levroux : 21.021 € dont 12.460 € pour la construction d'un local associatif à Levroux,
 - canton de Saint-Gaultier : 6.700 € pour la réfection des allées du cimetière à Mouhet,
 - canton de Valençay : 10.000 € dont 4.303 € pour l'acquisition de matériels pour les services techniques de Villentrois-Faverolles-en-Berry.
- **Aménagement du territoire** : comme chaque année, le Département verse une participation aux dépenses de fonctionnement des syndicats mixtes des Pays de La Châtre en Berry et Valençay en Berry. Les élus ont validé pour chacun une enveloppe de 13.340 € pour l'année 2023.
- Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Au titre du **Fonds départemental de l'Eau**, il engage une opération dédiée à l'alimentation en eau potable, concernant la réalisation d'une étude de gouvernance menée par la Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse pour un montant de 23.128 €

SOLIDARITÉ

- **Accompagner les personnes en perte d'autonomie** : 25 dossiers pour lesquels le Département accorde une subvention totale de 24.996 € dans le cadre du Fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie pour les opérations d'adaptations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, dont 18 dossiers en adaptation et 7 dossiers en accessibilité.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Conservation et restauration du patrimoine public, rural, non protégé** : 3 opérations retenues pour un montant total de 44.004 € dont 27.980 € pour la rénovation de la toiture du clocher de l'église de Vicq-Exempt.
- **Soutien aux manifestations culturelles de Châteauroux et Déols** pour un montant de 17.700 € dont 4.000 € attribués à l'association Made in Jazz pour l'organisation de son spectacle « La rose dégoupillée » du 10 septembre prochain sur la Scène Nationale d'Équinoxe et 1.800 € à l'association ComArt déoloise pour son édition 2024 de la Fête de la musique.

ÉDUCATION

- **Les élus ont décidé de solliciter des subventions du Fonds Vert pour financer la création d'îlots de fraîcheur et la végétalisation des toitures dans trois collèges**. Les projets concernent les collèges suivants : Rosa Parks à Châteauroux pour 380.000 € HT, George Sand à La Châtre pour 100.000 € HT et Diderot à Issoudun pour 70.000 € HT. Chaque projet demande une subvention de 50 %, le reste étant financé par le Département.
- **Soutien aux services de restauration des collèges** : des dotations complémentaires ont été attribuées en raison de l'augmentation des coûts et des objectifs de qualité. Les collèges d'Ardentes, La Châtre et Sainte-Sévère-sur-Indre recevront respectivement 3.050 €, 5.230 € et 3.040 €, en reconnaissance de leurs progrès dans l'achat de produits labellisés et locaux.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs :**
 - 10.770 € accordés à la Commune de Rivarennnes pour la création d'un city-stade,
 - 14.325 € attribués la Commune de Martizay pour la rénovation de la salle Monticello,
 - 5.474 € attribués à la Commune de Villedieu-sur-Indre pour la rénovation du boulodrome.
- **Soutien aux manifestations sportives :**
 - Lors de la séance du budget du 15 janvier dernier, le Département a voté un crédit de 50.000 € pour soutenir l'organisation du Festi'Beach 36, du 30 mai au 30 juin, impliquant divers sports et comités départementaux. Les subventions accordées couvrent les frais de transport scolaire et les coûts d'organisation, incluant des montants spécifiques pour chaque comité sportif. En particulier, des subventions importantes sont attribuées au Comité départemental de Handball (12.000 €) et au Comité départemental de Tennis (4.750 €) pour leurs événements spécifiques pendant cette période.
 - Dans le cadre du Tour de l'Indre des Sports, le Département dédommage les comités sportifs et associations qui participent à cette opération estivale, pour un montant total de 44.000 €.
- **Soutien aux projets associatifs au titre du Fonds d'appui :** 11.900 € pour le financement de 6 projets sur le canton de Levroux dont 3.000 € au club Para Plaine du Berry pour l'achat de voiles de parapente, parachute, radios et cibles en mousse.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92

